



Service Juridique et achats

N° ARR20250703_13

ARRÊTÉ DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Objet : Arrêté de délégation de signature du Maire à Monsieur Mustapha Belkaraouia

Le Maire d'Eybens,

Vu l'article L. 2122-19 du Code général des collectivités territoriales, conférant au Maire le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance sa signature, au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général, au directeur des services techniques et aux responsables des services communaux ;

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des services, de procéder à une délégation de signature du Maire.

ARRÊTE

Article 1 : Le Maire de la commune d'Eybens, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Mustapha Belkaraouia, Chargé de Mission Transition Écologique, pour les actes suivants relevant de l'activité de la Mission Transition Écologique :

- **L'engagement comptable via la signature des bons de commande inférieurs à 1 000 € TTC. Cette signature s'effectuera conformément à la procédure d'engagement municipale.**
- **Viser les factures inférieures à 1 000 € TTC.**

Article 2 : La signature par Monsieur Mustapha Belkaraouia des pièces et actes repris à l'article 1 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire, Mustapha Belkaraouia, Chargé de Mission Transition Écologique ».

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs de la commune,
- Notifié à l'intéressé,
- Transmis au Préfet de l'Isère et au Comptable de la collectivité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

- Transmission en Préfecture le :
- Publication/Affichage le :
- Notification faite le

Signature de l'intéressée :

Fait à Eybens, le 3 juillet 2025



Le Maire,

Nicolas RICHARD